

Les systèmes mondiaux de santé publique et de prévention des épidémies ne doivent présenter aucune brèche

Appel à soutenir la pleine participation de Taïwan à l'Organisation mondiale de la Santé et à ses réunions, mécanismes et activités

Le 30 janvier 2020, alors que le nouveau coronavirus ou pneumonie de Wuhan (COVID-19) sévissait à travers le monde et menaçait sérieusement la santé de tous, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré qu'il s'agissait d'une « urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) ». Face à une telle situation d'urgence, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a martelé qu'« ensemble, nous sommes forts ». Néanmoins, l'OMS continue d'empêcher la participation de Taïwan pour des raisons politiques. Cela non seulement mine les efforts mondiaux destinés au bras de fer contre les épidémies, mais va également à l'encontre de la vision avancée par M. Tedros Adhanom Ghebreyesus selon laquelle l'OMS devrait appartenir également à chacun d'entre nous.

Taïwan représente une lacune potentielle dans le réseau mondial de santé publique et de prévention des maladies

La situation géographique de Taïwan en fait un carrefour idéal pour le transport en Asie-Pacifique. En 2019, la région d'information de vol (FIR) de Taipei, qui est adjacente à quatre autres FIR (celles de Fukuoka, Manille, Hong Kong et Shanghai) a servi plus de 1,85 million de vols et pas moins de 59.91 millions de passagers, que ce soit entrants, sortants ou en transit, y compris ceux en provenance de Chine, de Hong Kong et de Macao, selon les données de l'administration de l'Aviation civile de Taïwan (CAA Taiwan). Le nombre de Taïwanais partis à l'étranger a dépassé 17,1

millions pour la même année, toujours selon les statistiques de la CAA Taiwan. Avec un flux de passagers aussi intense, Taïwan est exposé à un risque élevé de contamination. Le fait de ne pas être en mesure de participer pleinement au système et réseau multilatéraux de santé dépendant de l'OMS a fait de Taïwan, malgré lui, une brèche potentielle dans les systèmes mondiaux de santé publique et de prévention des épidémies, le privant du même coup de ses possibilités de contribuer à la santé mondiale et à la coopération internationale en la matière.

Participation restreinte de Taïwan à l'OMS

- **Nouveau coronavirus ou pneumonie de Wuhan (COVID-19)**

Suite au premier cas confirmé de pneumonie de Wuhan le 21 janvier dernier sur son sol, Taïwan l'a immédiatement signalé à l'OMS par le biais du Règlement sanitaire international (RSI). Or, le point de contact désigné par le Secrétariat de l'OMS ne nous a répondu que les informations fournies par Taïwan seraient transmises au personnel du service technique de l'OMS. Aucune autre information de leur part ne nous est parvenue par la suite pour autant. En outre, l'OMS n'a pas consenti à la participation de Taïwanais à trois réunions du Comité d'urgence au sujet du nouveau coronavirus. Lors du Forum mondial de la recherche et de l'innovation qui s'est déroulé les 11 et 12 février 2020, les experts taïwanais étaient autorisés d'y assister uniquement en ligne et à titre privé. Ils n'ont pas été en mesure d'échanger ni interagir directement avec les représentants d'autres pays concernant l'évolution de la flambée de COVID-19 et sa prévention, ni de partager avec eux l'expérience de première ligne de Taïwan en la matière. En outre, malgré les efforts de Taïwan pour participer

aux travaux techniques de l’OMS sur la prévention des épidémies, notamment son réseau de laboratoires, aucune invitation n’a été adressée à Taïwan à ce jour.

Taïwan relève de la responsabilité du Bureau régional de l’OMS pour le Pacifique occidental (WPRO), qui n’a pourtant permis aucun contact avec le gouvernement taïwanais. Aucun moyen pour le pays d’obtenir les informations publiées par cette entité, qu’il s’agisse de l’évolution des épidémies ou d’autres informations, ni de participer à ses réunions. Une telle situation ne facilite pas l’interaction de Taïwan avec les autorités sanitaires d’autres pays de la région. De plus, les coordonnées du Centre de contrôle des maladies (CDC) de Taïwan, désigné comme point de contact dans le cadre du RSI, ne sont pas disponibles sur le Site d’information sur les Evénements (EIS), Intranet du RSI, ce qui fait que d’autres points focaux nationaux RSI éprouvent des difficultés pour établir un contact direct avec nous. L’efficacité de coopération bilatérale pour freiner les épidémies s’en trouve compromise. Ces dernières années, il s’est avéré que plusieurs cas de contamination liés à Taïwan n’ont pas été signalés à ses autorités au début, et que le CDC taïwanais n’était tenu au courant qu’indirectement dans plusieurs mois, créant des failles dans la lutte contre la propagation des maladies infectieuses.

A ce sujet, Dr Michael Ryan, Directeur exécutif chargé du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, a fait de fausses déclarations, en disant : « Nous avons des experts taïwanais impliqués dans toutes nos consultations, réseaux cliniques et réseaux de laboratoires afin qu'ils soient pleinement engagés et pleinement conscients de toutes les

évolutions » et « Nous avons eu des contacts avec des collègues techniques du côté taïwanais tout au long de cet événement... dans tous les aspects de la coopération technique ». Il convient de rappeler que, lors de la flambée épidémique de SRAS en 2003, des dizaines de Taïwanais ont tragiquement perdu la vie du fait que Taïwan n'a pas pu accéder au système mondial de notification ni recevoir les informations les plus récentes sur les cas de contamination ou l'assistance de l'OMS. La communauté internationale doit éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise. La menace du nouveau coronavirus vient rappeler une nouvelle fois au monde que, bloquer le contact direct entre Taïwan et l'OMS ainsi que les experts de santé d'autres pays pour des raisons politiques ne fera que nuire à la coopération mondiale dans le combat contre les épidémies. Ce n'est qu'en permettant à Taïwan d'adhérer à l'OMS ainsi qu'à ses mécanismes associés et de s'engager dans une coopération mondiale dans ce domaine qu'il sera possible de répondre pleinement et efficacement à la propagation des épidémies, sans laisser personne de côté.

● Réunions techniques de l'OMS

Mis à part ses efforts constants pour la participation à l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS), Taïwan cherche à prendre part aux réunions techniques organisées par l'OMS, en vue de s'aligner sur le reste du monde et d'améliorer la santé et le bien-être des Taïwanais. De 2009 à 2019, parmi les 187 des réunions techniques de l'OMS auxquelles Taïwan a demandé à participer, seules 57 demandes ont été acceptées, soit un taux de refus de 70%. Outre les considérations politiques de l'OMS, l'obstacle chinois en est la principale raison. Laisser la politique l'emporter sur le droit à la santé de 23 millions des Taïwanais est une pratique inappropriée, à la fois

insolente et insensée. De plus, elle contredit l'objectif fondateur de l'OMS. La Chine a politisé la participation de Taïwan à l'OMS.

Taïwan peut contribuer

Passé du stade de bénéficiaire d'aide internationale à celui de donateur, Taïwan continue d'apporter ses contributions au renforcement des capacités en santé publique dans d'autres pays. Selon la base de données mondiale Numbeo, Taïwan est arrivé en tête du classement avec un score de 86,71 dans l'indice des soins de santé 2020. D'après le magazine américain CEOWORLD, le pays s'est également classé au premier rang dans l'indice des soins de santé 2019. L'expérience du développement de Taïwan pourrait être une référence précieuse pour bien des pays dans le monde. En plus d'assurer le droit à la santé de 23 millions de Taïwanais, l'inclusion de Taïwan dans le système de santé mondial serait également bénéfique pour de nombreux autres pays.

- **Efforts de Taïwan pour développer la coopération médicale et sanitaire avec d'autres pays**

Afin de renforcer les performances de la surveillance des maladies et des interventions d'urgence en Asie-Pacifique et dans le reste du monde, Taïwan a organisé, en coopération avec des pays partageant les mêmes valeurs comme les États-Unis et le Japon, six ateliers sous l'égide du Cadre global de formation et de coopération (GCTF) consacrés aux épidémies internationales telles que le MERS, la dengue, le zika, le chikungunya, l'entérovirus et la tuberculose résistante aux médicaments. Jusqu'à présent, des agents du gouvernement spécialisés en la matière et des techniciens de

laboratoire de plus de 20 pays d'Asie et des Caraïbes y ont participé, formant un réseau de coopération internationale dans la lutte contre la transmission de maladies. Depuis sa création par le ministère de la Santé et du Bien-être en 2002, le Centre de formation sanitaire international de Taïwan (TIHTC) a contribué à la formation de plus de 1 600 membres du personnel médical de 68 pays. A travers ces exemples, Taïwan a fait preuve de détermination, de volonté et de capacité à contribuer aux échanges et à la coopération mondiale en matière médicale et sanitaire.

- **Couverture sanitaire universelle**

Avec la mise en place du système d'assurance santé universel (National Health Insurance, NHI) depuis 1995, Taïwan a atteint ses objectifs de couverture sanitaire universelle et d'égalité d'accès aux soins. En 2019, Taïwan a consacré 6,3% de son PIB aux dépenses de santé. Le système NHI a enregistré un taux de satisfaction atteignant 89,7% parmi les citoyens taïwanais. Une performance reconnue sur la scène internationale. En réponse à l'avènement de l'ère de la numérisation, Taïwan a intensifié ses efforts depuis quelques années pour la promotion de la santé numérique, en développant son système MediCloud et des examens de précision assistés par l'IA, en manière à réduire les actes médicaux répétés ou inutiles. Le but est de garantir la sécurité des patients tout en renforçant l'efficacité et la qualité des services médicaux.

Pandémie mondiale de grippe

Taïwan a élaboré quatre stratégies pour faire face à la menace de la pandémie de grippe, à savoir surveillance et évaluation, mesures pour

interrompre la transmission, médicaments antiviraux et vaccination contre la grippe. Cinq lignes de défense viennent les compléter, qui sont l'endiguement à l'étranger, le contrôle des frontières, la prévention des épidémies en milieu communautaire, le maintien du système médical ainsi que la protection individuelle et familiale. Ces mesures se sont avérées efficaces dans la lutte contre l'épidémie de grippe H1N1 en 2009 puisque Taïwan a enregistré le troisième taux de mortalité le plus bas parmi les pays de l'OCDE. Taïwan a également réussi à restreindre les cas importés lors de l'épidémie de H7N9 en Chine en 2013, avec cinq cas importés et aucun cas indigène. De plus, depuis 2016, plus de 25% de la population taïwanaise est désormais éligible aux vaccins antigrippaux grâce aux efforts déployés pour accroître la couverture vaccinale financée par l'Etat.

- **2020, Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier**

L'OMS a déclaré l'année 2020 Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier. A Taïwan, une politique d'investissement dans la main-d'œuvre infirmière a été lancée avec un modèle d'exploitation innovant type micro-entreprise sociale de soins infirmiers à domicile. L'objectif est de renforcer les capacités en soins infirmiers dans le système médical, d'accroître efficacement le nombre d'infirmières praticiennes et d'étendre la couverture sanitaire nationale. Par ailleurs, Taïwan accompagne d'autres pays dans la promotion de leurs programmes visant à améliorer les services de santé maternelle et infantile, à renforcer les fonctions de services médicaux ou établissements de soins, et à promouvoir l'éducation à l'hygiène chez les femmes enceintes et les nouveau-nés en

milieu communautaire

- **Prévention des maladies chroniques**

Dans le cadre de la prévention des maladies chroniques qui couvre trois stades de prévention (primaire, secondaire et tertiaire), Taïwan s'appuie sur des concepts de santé holistique, tels que l'approche du parcours de vie, pour gérer le dépistage des maladies (détection et diagnostic précoces pour un traitement précoce). Le modèle de gestion de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et le programme d'intervention précoce pour les patients atteints de MPOC ont été lancés en intégrant les ressources municipales et départementales pour offrir un diagnostic précoce. A cela se sont ajoutés une éducation sanitaire personnalisée au cas par cas, l'orientation vers les soins adaptés et le suivi des soins de santé. Taïwan apporte d'ailleurs son aide à d'autres pays dans le lancement de leurs programmes de renforcement des capacités pour la lutte contre les maladies chroniques, en particulier les maladies rénales et le diabète, en vue d'améliorer les capacités d'autogestion des communautés.

Conclusion

L'article 37 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé stipule que *le Directeur général et le personnel ne devront solliciter ou recevoir d'instructions d'aucun gouvernement ou d'aucune autorité étrangère à l'Organisation dans l'exercice de leurs fonctions*. A ce titre, l'OMS devrait s'en tenir à une position professionnelle et neutre et refuser de se laisser influencer par toute ingérence politique inappropriée. Etant donné que Taïwan ne fait pas partie de la République populaire de Chine

et que seul le gouvernement élu de Taïwan peut représenter ses 23 millions d'habitants à l'OMS et défendre leur droit à la santé, l'OMS devrait étudier les moyens appropriés permettant à Taïwan de participer pleinement à ses travaux.

Suite à l'épidémie de SRAS en 2003, le système taïwanais de santé publique s'est restructuré de manière à renforcer la préparation aux situations d'urgence pour les nouvelles maladies infectieuses. Des systèmes meilleurs de soins de santé et de prévention des épidémies ont été mis en place. Taïwan est bien placé pour apporter des contributions concrètes. Les réalisations et les capacités de Taïwan en soins de santé sont largement reconnues au sein de la communauté internationale. De plus en plus de pays soutiennent la revendication professionnelle de Taïwan pour la participation à l'OMS. Taïwan est un partenaire et en aucun cas un fauteur de troubles. En gardant à l'esprit ses principes de professionnalisme, de pragmatisme et de contribution, Taïwan continuera d'œuvrer de concert avec le reste du monde pour l'objectif d'« amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible », comme le stipule la Constitution de l'OMS. En retour, nous espérons que le monde soutiendra résolument l'adhésion de Taïwan à l'Organisation mondiale de la Santé.